Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-245600440-20251204-17_2025_12_04-DE

BLAVET BELLEVUE OCEAN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 4 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le jeudi quatre décembre, le Conseil communautaire légalement convoqué le mercredi vingt-six novembre s'est réuni à dix-huit heures trente à la Salle du Conseil de la mairie de Nostang en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT, Présidente.

KERVIGNAC	LE FLOCH	Élodie	Présente
	LE VAGUERESSE	Serge	Présent
	LE ROMANCER	Michèle	Présente
	THIEC	Yves	Présent
	DESPRÉS	Gaëlle	A donné pouvoir à S. Le Vagueresse
	PALARIC	Richard	Présent
	BRIZOUAL	Christelle	Présente
	DEMÉ	David	A donné pouvoir à M. Le Romancer
	LE PALLEC	Jean-Marc	A donné pouvoir à A. Keraudran Stephant
	KERAUDRAN-STÉPHANT	Annick	Présente
MERLEVENEZ	LE BOSSER	Bruno	Absent
	PARÉ	Martine	Présente
	KERZERHO	Sylviane	Présente
	LE BLIMEAU	Didier	A donné pouvoir à M. Paré
	CONGUISTI	Yvan	Absent
NOSTANG	GOURDEN	Jean-Pierre	Présent
	GAIVORT	Renée	Présente
SAINTE-HÉLÈNE	PERREL	Christèle	Présente
	RAOUL	Yann	Présent
PLOUHINEC	LE CHAT	Sophie	Présente
	SANCHEZ	Stéphane	Absent
	HEMONIC	Alexandra	Présente
	LE GUYADER	Philippe	Présent
	FILLON	Thomas	A donné pouvoir à V. Le Serrec
	LE SERREC	Véronique	Présente
	LE QUER	Marie-Christine	A donné pouvoir à C. Perrel
	LE GOFF	Ludovic	Absent

Conseillers en exercice : 27 Présents : 17 Représentés : 6 Votants : 23
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Elodie LE FLOCH

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-245600440-20251204-17_2025_12_04-DE

17. Notification du marché relatif à la collecte, le transport et le traitement des flux de la déchèterie et collecte des papiers de bureaux et cartons professionnels

Rapporteur : Serge LE VAGUERESSE

Le marché relatif à la collecte, le transport et le traitement des flux de la déchèterie et la collecte des papiers de bureau et des cartons professionnels arrive à échéance au 31 décembre 2025. Une consultation a été menée du 8 septembre au 31 octobre 2025.

6 offres ont été déposées pour le marché relatif à la collecte, le transport et le traitement des flux de la déchèterie et la collecte des papiers de bureau et des cartons professionnels qui comprend 4 lots :

- LOT 1 : location de caissons et transport aux exutoires.
- LOT 2 : traitement du polystyrène tout-venant, du bois et du carton,
- LOT 3 : collecte / traitement des DDS hors REP et fourniture des contenants,
- LOT 4 : collecte des papiers de bureau et des cartons professionnels.

La durée du marché est de 4 ans (48 mois) et reconductible 1 fois 1 an (12 mois)

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 27 novembre 2025. L'analyse des offres donne les résultats suivants.

LOT N°1 :

Candidat	CRITERE 1 : Coût des prestations sur la durée maximum du marché		CRITERE 2 : Valeur technique	CRITERE 3 : Aspect environnemental	COTATION
	sur 50	€ H.T.	sur 40	sur 10	
TRIADIS	50,00	*228 250,00*	34,50	9,00	93,50

Il ressort en considérant l'analyse à la lueur des critères d'analyse définis dans le règlement de consultation, que l'offre du candidat **TRIADIS** obtient la meilleure note pour le lot n°1.

LOT N°2 :

Candidat	CRITERE 1 : Coût des prestations sur la durée maximum du marché		CRITERE 2 : Valeur technique	CRITERE 3 : Aspect environnemental	COTATION
	sur 50	€ H.T.	sur 30	sur 20	
GUYOT ENVIRONNEMENT	48,15	*2 482 800,00*	28,00	18,50	94,65

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-245600440-20251204-17_2025_12_04-DE

Il ressort en considérant l'analyse à la lueur des critères d'analyse définis dans le règlement de consultation, que l'offre du candidat **GUYOT ENVIRONNEMENT** obtient la meilleure note pour le lot n°2.

LOT N°3 :

Candidat	CRITERE 1 : Coût des prestations sur la durée maximum du marché		CRITERE 2 : Valeur technique	CRITERE 3 : Aspect environnemental	COTATION
	sur 50	€ H.T.	sur 40	sur 10	
PAPREC	50,00	*763 584,50*	38,00	9,00	97,00

Un seul candidat a répondu à ce lot. Il ressort en considérant l'analyse à la lueur des critères d'analyse définis dans le règlement de consultation, que l'offre du candidat **PAPREC** est recevable pour le lot n°3.

LOT N°4 :

Candidat	CRITERE 1 : Coût des prestations sur la durée maximum du marché		CRITERE 2 : Valeur technique	CRITERE 3 : Aspect environnemental	COTATION
	sur 50	€ H.T.	sur 40	sur 10	
FEUILLE d'ERABLE	50,00	*71 952,36*	37,00	5,00	92,00

Un seul candidat a répondu à ce lot. Il ressort en considérant l'analyse à la lueur des critères d'analyse définis dans le règlement de consultation, que l'offre du candidat **LA FEUILLE D'ERABLE** est recevable pour le lot n°4.

Aucune observation particulière n'est formulée.

Après avoir délibéré, les Elus présents et représentés décident à l'unanimité :

_ **D'ATTRIBUER** le Lot 1, location de caissons et transport aux exutoires, à l'entreprise Triadis pour un montant de 228 250 € HT ;
_ **D'ATTRIBUER** le Lot 2 traitement du polystyrène tout-venant, du bois et du carton, à l'entreprise Guyot environnement pour un montant de 2 482 800 € HT ; ;
_ **D'ATTRIBUER** le Lot 3, collecte / traitement des DDS hors REP et fourniture des contenants, à l'entreprise Paprec, pour un montant de 763 584, 50€ HT ;
_ **D'ATTRIBUER** le Lot 4, collecte des papiers de bureau et des cartons professionnels, à l'entreprise La feuille d'érable, pour un montant de 71 952, 36€ HT ;
_ **D'AUTORISER** Mme la Présidente à signer les marchés présentés.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-245600440-20251204-17_2025_12_04-DE

Pour : 23	**Contre** : 0	**Abstention** : 0

La Présidente certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte-tenu de :
- Sa transmission au contrôle de légalité le 15 décembre 2025 ;
- Sa publication électronique le 15 décembre 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Merlevenez, le 08/12/2025

La Présidente,

Sophie LE CHAT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte, 35044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.